

Motion STI Congrès académique de Lille le 04/04/2008

Bac pro en 3 ans

Le système éducatif actuel repose sur trois voies :

La voie professionnelle

Elle prépare les élèves à l'obtention d'un BEP en 2 ans suivi pour certains d'un bac pro en 2 ans. Ces diplômes professionnalisants permettent une adaptabilité immédiate dans le monde du travail par le biais de stage (8 semaines en moyenne en bac pro). Obtenant une formation de technicien de base pour les entreprises, la plupart des élèves ont vocation à entrer dans la vie active. Cette filière n'a pas été conçue pour préparer les élèves à une poursuite d'études post-bac, aussi peu d'élèves poursuivent avec succès des études supérieures. Dans les domaines techniques, moins de 8% des élèves de bac pro inscrits en BTS sont reçus à l'examen. A l'issue du BEP, les élèves peuvent également préparer un bac technologique en intégrant une première d'adaptation.

La voie technologique (les bacs STI - STL - ST2S et STG)

Elle prépare les élèves à l'obtention d'un bac obtenu en 3 ans. Ces diplômes technologiques permettent d'acquérir des connaissances générales sur un domaine précis (par exemple : Mécanique, électro- technique, électronique, Génie civil, ...) . Cette formation est le passage naturel pour l'accession à des études supérieures courtes (STS ou IUT). La partie professionnalisante de cette formation est obtenue au niveau BTS avec la réalisation de périodes de stage en entreprise.

La voie générale (le bac S SVT ou SI , ES ou L)

Elle prépare les élèves à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement général permettant d'acquérir des notions dans différents domaines y compris le technique (bac S SI), l'économie (bac ES) ... Permettant un cursus post-bac long, cette voie est recommandée pour l'obtention de diplômes d'ingénieurs, DESS...

La mise en place du bac pro à largement contribué à la presque disparition des premières d'adaptation, les élèves préférant bien souvent rester dans le même établissement. Cela a conduit à diminuer le niveau de formation des élèves qui s'arrêtent maintenant au niveau bac.

S'inspirant d'une expérimentation qui a montré des signes évidents de faiblesses notre ministre Darcos a décidé unilatéralement que la formation des bac pro se ferait dorénavant en 3 ans (se rapporter au rapport de l'IGEN qui indique dans sa conclusion : "Enfin, il y a lieu encore de souligner qu'une grande majorité d'élèves ne peut pas suivre un parcours vers un baccalauréat professionnel en trois ans au terme du collège et à ce titre ils ne doivent pas être oubliés."[Le rapport sur l'évaluation des bac pro en 3 ans](#))

Dès la rentrée 2008, des objectifs très précis sont avancés : 25% des BEP existants seront transformés par remplacement de la 2nd BEP par une 2nd bac pro 3 ans.

La raison invoquée est l'alignement de tous les bacs sur un cursus de 3 ans.

Il y a également la volonté du gouvernement à parvenir à ce 50% des bac pro poursuivent leurs études dans le supérieur. La mise en place d'une seconde professionnelle de détermination (comme dans la voie générale et technologique) est sensée donner la possibilité aux élèves de choisir leur spécialisation.

Les conséquences sont de différents ordres :

▸ Dans les LP, c'est la **suppression du BEP** en tant que diplôme national. Il est à rappeler que le BEP est un diplôme reconnu dans les conventions collectives de certaines branches et que cette disparition aura des répercussions sur le marché du travail.

▸ Comment former en 3 ans (voire 2 avec la mise en place de la 2nd de détermination), des élèves qui avaient besoin de ces 4 années pour obtenir leur bac pro ? La remise en cause du système de notation avec la mise en place de la modularité au cours de la formation pourrait palier ces difficultés.

▸ La mise en place de passerelles vers une formation de type CAP pour les élèves en difficultés en 2nd professionnelle va déqualifier les jeunes qui, auparavant, obtenaient un BEP.

▸ Même si elle n'est pas annoncée, la mise en concurrence des bac STI - STG et des bac pro avec une finalité semblable (la poursuite d'études en STS) provoquera à terme la **fusion des filières des bac STI et STG et des bac pro**. En effet, Certaines sections de STI et STG ayant déjà des difficultés pour le recrutement, comment vont-elles pouvoir perdurer ? Comment inciter des élèves à aller dans une formation plus exigeante donc plus difficile quand les finalités sont les mêmes ?

▸ Même si cette logique répond à une demande de l'entreprise, **l'accessibilité du BTS** a un plus grand nombre d'élèves par le biais du bac pro, engendrera une refonte du BTS et un **nivellement par le bas** du niveau de ce diplôme. Les entreprises ne cherchent pas des bac pro avec une formation supérieure limitée mais des techniciens supérieurs aptes à répondre aux défis technologiques.

A court terme, la disparition de la voie technologique est un processus permettant d'**orienter les élèves dès la 3^e, soit dans la voie générale, soit dans la voie professionnelle**. Les élèves de la voie professionnelle n'auront plus la possibilité d'intégrer un cursus universitaire, les connaissances acquises ne le permettront pas.

▸ La suppression d'une année de formation dans les LP va entraîner de facto la suppression de 25% des postes enseignants (et d'autres par répercussion). Les LP vont "participer" de manière importante au non remplacement d'un enseignant sur deux.

► La probable fusion des voies technologiques et professionnelles va également permettre la suppression de postes dans les lycées technologiques. Les suppressions ne toucheront pas que les enseignants des disciplines technologiques !

► Pour les collègues enseignants en LP et Lycée technologique, leurs statuts différents étaient un gage du respect de compétences acquises. Les **réformes des statuts de la fonction publique** pourraient être pour le gouvernement la solution pour la gestion des personnels. Une autre réponse serait l'intégration des collègues PLP (enseignants des LP) au sein de la formation continue, responsabilité dévolue aux régions (étape supplémentaire de la décentralisation !!!).

En conclusion la mise en place de cette réforme est dommageable pour les élèves. Le haut niveau d'exigence de notre formation actuelle est un gage d'adaptabilité et d'insertion de nos élèves dans le monde de l'entreprise en continuels mouvements. Un système éducatif exigeant est aussi un système qui laisse un élève s'épanouir selon son rythme et ses capacités. Diminuer le niveau en optant pour un bac pro en vue de l'obtention future d'un BTS n'est pas la solution, mais conserver et développer les bac STI garant d'un niveau suffisant pour un technicien supérieur est une nécessité.

Pour toutes ces raisons, ils estiment qu'une action d'envergure doit être menée avec les collègues des Lycées Professionnels. Le SNES doit associer à tous les mouvements des syndicats des LP pour la défense des intérêts des élèves et des enseignants.

Le Congrès :

► demandent la suppression de ce projet (et non un report).

► demandent la mise en place de passerelles entre le BEP et la voie technologique, mais également entre le bac pro et les STS, permettant de conserver le niveau actuel des BTS et de faciliter à un plus grand nombre de Bac pro d'accéder en STS avec de réelles chances de réussite.

► Cette réforme du bac pro en 3 ans ne résout en rien le problème de recrutement de la filière STI. Ils demandent également une réforme des STI, non comme celle proposée au cours de l'année scolaire précédente, pas plus que celle ne prévoyant qu'une ou trois filières STI. Il faut une réelle réforme avec réintroduction d'une démarche de projet concret (fabrication réelle et non virtuelle). Toutes les réformes ont eu pour conséquences, par souci d'économie, de dématérialiser l'enseignement. Ces solutions dénaturent l'esprit de l'enseignement technologique long en éliminant tout ce que les élèves peuvent acquérir par la pratique.